

attelées, se trouvaient toujours dispos pour les manœuvrer, et pouvant plus facilement échapper à ceux qui voudraient les assaillir, canonnaient plus long-temps et de plus près. L'artillerie à cheval fut composée, à sa création, des artilleurs les plus ingambes, et recrutée ensuite avec l'élite des grenadiers. Elle fit des merveilles. On vit dans les campagnes d'Allemagne de simples capitaines de cette arme acquérir une réputation d'armée. Bientôt les généraux ne voulurent plus avoir d'autre artillerie, parce que celle-là étant plus mobile et plus efficace, il en fallait moins, et c'était autant d'allègement dans les colonnes d'attirails.

L'engouement pour les bonnes choses conduit toujours à mal. L'artillerie à pied, énervée par la formation et l'augmentation de l'artillerie à cheval, commença à perdre l'esprit militaire, et les canonniers nouveaux, limités au travail manuel des arsenaux et des parcs, restèrent paysans et devinrent raisonneurs. On

eut lieu de s'en apercevoir dans la défense des places fortes d'Italie, pendant la malheureuse campagne de 1799 ¹. Les officiers instruits, restés en grand nombre dans un corps moins mutilé que les autres par l'émigration, s'étaient confinés volontairement dans les établissemens du matériel. Les jeunes gens étaient découragés à la vue d'une carrière qui paraissait obstruée. Les chefs de l'arme furent réduits en campagne au rôle essentiel, mais obscur, d'ordonnateurs des approvisionnemens en instrumens et en munitions de guerre.

Napoléon fit, dans le service de l'artillerie, une révolution en rapport avec les changemens que de longues guerres ne pouvaient manquer d'amener dans le moral de l'armée. Lorsque l'ardeur des uns, opposée au découragement des autres, ne suffit plus pour gagner les batailles,

¹ Après la retraite de l'armée de Rhin-et-Moselle, en 1796, le général Moreau fit faire par des compagnies de canonniers à cheval le service de l'artillerie dans les ouvrages avancés des têtes de pont d'Huningue et de Kehl.

il faut enfoncer les lignes qui résistent. Le moyen le plus sûr pour cela est de concentrer, sur le point d'attaque, plus de feu que l'ennemi ne peut y en porter pour sa défense. Ces feux multipliés, c'est la bonne disposition et l'emploi simultané d'une artillerie nombreuse, qui les procurent. L'Empereur augmenta l'artillerie de bataille, au point d'avoir, dans les armées d'outre-Rhin, cinq bouches à feu par mille hommes, et de porter le personnel de l'arme à cent mille trois cent trente-six hommes. C'était presque autant que toute l'ancienne armée du roi de France ¹.

Dans ces myriades de canons, l'artillerie à cheval n'entra plus que pour sa destination naturelle. On l'employa dans les revues et

¹ Pendant la campagne de Wagram, l'Empereur donna aux régimens d'infanterie des pièces de quatre qui furent servies par les fantassins : c'était un expédient pour faire transporter une nombreuse artillerie avec moins d'embarras que si elle eût été réunie en divisions et en parcs.

principalement dans la cavalerie qui, n'ayant pas de feu par elle-même, est surtout obligée d'en emprunter ailleurs au moins pour se défendre. L'artillerie, disposée habituellement par grosses batteries, rentra sous les ordres de ses chefs directs.

Alors les artilleurs instruits affluèrent aux armées, tant les anciens venus des fabriques et des ateliers, que les nouveaux sortis des écoles où l'enseignement du métier avait été perfectionné. On ne dédaigna pas le service de ceux qui, ayant passé par tous les détails de manipulation dans l'état de simple canonnier, compensaient une théorie moins éclairée par une pratique plus assurée. Aurait-on pu oublier qu'ils avaient dans un temps difficile soutenu à eux seuls la gloire du corps ! Eblé, le premier officier d'artillerie de la guerre de la révolution, appartenait à cette classe. On assura aux sous-officiers une participation à l'avancement, assez large pour concilier leurs justes prétentions avec la destination d'une arme à talent. Le

corps d'artillerie a montré peu d'ambition pour le luxe de la science. Il lui a suffi de ne pas rester en arrière des connaissances nécessaires à son art, et de toujours faire plus et mieux qu'on ne lui demandait. Les régimens de l'arme, choisissant les recrues dans la conscription avant les autres troupes, conservèrent leur espèce d'hommes vigoureuse, et les soldats qui portent la mort au loin, continuèrent à se montrer les plus intrépides à la braver de près.

Le train d'artillerie fut sans contredit une des plus utiles institutions militaires de l'empereur Napoléon. Le soin d'atteler et charier les canons et les caissons était confié auparavant à des entrepreneurs sans patrie et sans vertu. L'arrangement nouveau coûta peut-être un peu plus d'argent. On n'y perdit rien, car les soldats du train furent, en discipline et en courage, les émules des canonniers.

Vingt-cinq ans de guerre et la comparaison avec les arsenaux et les machines du continent de l'Europe tombés en notre pouvoir, n'ont

pas amené de changement important dans ce qui se pratiquait en France. On a essayé des changemens de calibre et de nouveaux caissons qui ont été abandonnés pour revenir aux constructions telles que les avait fixées Gribeauval. La gestion de cette partie importante des dépenses publiques a été conduite par les officiers du corps, avec une économie sévère et suivant les formes établies depuis un siècle. Là et dans le corps du génie s'était réfugiée l'antique probité, quand elle fut chassée des autres services administratifs.

ON a proposé souvent à Napoléon de réunir l'artillerie et le génie. En thèse générale, la division du travail contribue au perfectionnement des arts. En thèse particulière, pourquoi fondre ensemble des corps si utiles dans leur organisation actuelle? L'Empereur n'eut pas l'imprudance de tenter cet essai; mais il réunit les élèves des deux armes dans un établissement qu'alimentait l'École Polytechnique. Cette

école, après avoir été un foyer de lumière pour la France et pour l'Europe, venait d'être reconstruite sur un plan plus étroit et moins libéral. Le métier des armes passait avant tous les autres dans l'esprit de Napoléon. Il transforma une pépinière de savans en un séminaire de guerriers.

Depuis la seconde campagne de la guerre de la liberté, où l'usage des tentes avait été abandonné, nos soldats bâtissaient leurs baraques avec une dextérité et une promptitude qui prouvaient combien ils avaient d'aptitude pour toute espèce de travaux. L'Empereur leur fit creuser des ports de mer sur la côte de Boulogne, et les employa souvent à construire des fortifications. Cependant ils montrèrent toujours de la répugnance à manier la pelle et la pioche ailleurs que sous le feu de l'ennemi.

Vauban demandait avec instance, en l'année 1688, au ministre Louvois une troupe qui exécutât les travaux des sièges sous la direction des ingénieurs. Elle n'existait pas encore un

siècle après. On donnait avant la révolution le nom de sapeurs à certaines compagnies des régimens d'artillerie qui, outre la manœuvre du canon, étaient exercées à la sape dans les polygones et qu'on prêtait accidentellement au génie. Employer à deux fins des soldats obéissant à deux maîtres, était une économie mal entendue. La Convention nationale créa les véritables sapeurs, qui, organisés d'abord en compagnies et ensuite en bataillons, se firent bientôt un renom proportionné au degré d'intelligence et d'audace que nécessite l'exercice de leur profession.

Les mineurs furent rendus au génie dont on n'aurait jamais dû les séparer. Le génie revendique aussi les pontonniers. Malgré la convenance apparente de cette prétention, l'artillerie les a conservés. On a pensé que la puissance dont cette arme dispose par ses arsenaux, ses parcs, son train, son personnel nombreux, fournirait, pour construire, atteler et manœuvrer les ponts mobiles, des ressources

auxquelles nulle autre combinaison ne pouvait suppléer.

Les ingénieurs élèvent les fortifications permanentes et passagères. Ils attaquent et défendent les places. Ils vont à la guerre. On peut assurer que, sous ces trois rapports, il n'existe, dans aucune corporation militaire au monde, plus d'habileté et de patriotisme que dans notre corps du génie. Alexandrie, Anvers, Juliers, cinq cents autres places construites, restaurées et augmentées, disent assez que l'art de Vauban n'est pas tombé en décadence entre les mains des Marescot, des Chasseloup et des Haxo. L'Europe a été jonchée de nos redoutes et de nos retranchemens. Aux sièges, les officiers du génie étaient l'ame de l'attaque et le nerf de la défense. Leur expérience y a recueilli une foule de perfectionnemens dont la publication agrandirait le domaine de la science. Dans la guerre de campagne, ils se sont chargés du travail des reconnaissances, et ont été nos meilleurs, pour ne

pas dire nos seuls officiers d'état-major. Où en aurions-nous trouvé dont l'éducation eût été aussi soignée et dont le dévouement pût être mis à tant d'épreuves?

L'ÉTAT-MAJOR proprement dit n'a pas eu de consistance dans nos armées et n'a pas formé corps. On rangeait sous cette dénomination collective les officiers-généraux et les aides-de-camp, les commandans et les adjudans de place, les adjudans-commandans et les adjoints.

Les fils des hommes en place, les nobles anciens, les nobles nouveaux, tous ceux qui voulaient faire la guerre commodément et arriver de plein saut aux honneurs et au pouvoir, se jetaient dans l'emploi d'aide-de-camp. Napoléon essaya d'enchaîner leur fureur d'avancement; il décida que, pour avoir droit à un grade supérieur, les aides-de-camp devraient servir dans les corps d'infanterie et de cavalerie, où l'on apprend à conduire les sol-

dats en vivant avec eux. L'influence des alentours du souverain contraria souvent les saines doctrines du généralissime, et la règle souffrit de fréquentes infractions. Il est de la nature des cours d'infecter les armées.

Les commandemens et les adjudances de place de l'intérieur étaient réservés, comme postes de retraite, aux officiers mutilés ou vieillis sous le harnais; au-dehors, ces emplois plus politiques que militaires étaient la proie d'individus qui, n'appartenant à aucun corps, offraient peu de garantie à l'autorité. Plusieurs officiers, employés en qualité de commandans de place, avaient été réformés précédemment et rentraient au service dans l'espoir d'amasser ou de grossir un petit pécule; ils étaient les intermédiaires habituels entre l'armée et les habitans du pays conquis. Les déportemens ignobles et arbitraires de quelques-uns d'entre eux ont contribué à rendre le nom français odieux à l'étranger.

Les adjudans-généraux et les adjoints furent

créés par l'Assemblée constituante pour cumuler les attributions qu'avaient exercées l'état-major général de l'armée et les états-majors particuliers de l'infanterie et de la cavalerie. L'institution avait à peine trois ans de date, que les mauvais choix du Comité de salut public et des représentans du peuple en mission la profanèrent. Cependant, à l'armée du Rhin, la moins secouée de toutes par la tourmente révolutionnaire, les officiers qui avaient le goût de l'étude se consacrèrent au travail de l'état-major. Desaix, Saint-Cyr¹, Abatucci, Decaën et d'autres du même ordre ont été adjudans-généraux; des fonctions imparfaitement définies furent ainsi agrandies par le mérite personnel de ceux qui les remplissaient; il en fut autrement en Italie. Le général Bonaparte tint peu de compte de gens qui ne maniaient ni machines de guerre, ni soldats; il considéra le

¹ Moreau disait de Desaix et Saint-Cyr : « Avec l'un on est sûr de gagner des batailles, avec l'autre de n'en pas perdre. »

service de l'état-major comme un passage et non comme une carrière. Les adjudans-généraux étaient presque assimilés aux officiers-généraux par la ressemblance du nom et de l'uniforme; le premier consul les dépouilla de ces ornemens, et joignant ensemble deux mots étonnés de se voir accouplés, il les appela adjudans-commandans. Les portes de l'avancement leur furent presque fermées, lorsqu'elles étaient ouvertes à tout le monde; voulait-on punir un chef de corps négligent ou coupable? on le faisait adjudant-commandant. Accordant moins d'estime à une classe d'officiers placés haut dans la hiérarchie, il fallut s'attendre à en tirer moins de services.

Le travail du bureau, peu considérable dans les anciennes guerres, s'est compliqué outre mesure avec l'accroissement de nos armées et notre étalage de responsabilité. L'Empereur voulait avoir sous les yeux, partout et à toute heure, les tableaux les plus circonstanciés de la force et de l'emplacement de ses troupes,

des hôpitaux, des arsenaux, des magasins ; cela fit regarder la rédaction des états de situation comme une des plus intéressantes attributions de l'état-major. Les secrets de cambrément et d'ouverture de marche, qu'on prisait tant autrefois, ont baissé dans l'opinion, tant à cause de la manière différente de faire la guerre, que parce que l'expérience commune à tous réduit à sa juste valeur ce qui n'est que l'A B C du métier. Les régimens familiarisés avec l'étude des terrains et les procédés géographiques, faisaient mieux les reconnaissances que des adjoints promus sans examen et sans choix. Les officiers-généraux ne déléguaient à personne le soin de déterminer les positions et d'y asseoir les troupes. Que restait-il donc aux adjudans-commandans employés comme chefs d'état-major des divisions ? Rien que la transmission des ordres, l'obligation de seconder le général, et l'envoi des rapports et états journaliers au chef de l'état-major de l'armée. Tout le monde n'entendait pas dans

le même sens l'action directe qu'ils avaient droit d'exercer sur les troupes et dans l'administration ; quoique pourvus du grade de colonel, leur importance déchet encore quand l'isolement des armes et l'institution des corps d'armée ébranlèrent le système divisionnaire.

CE changement sortit, comme beaucoup d'autres, du grand campement des bords de la Manche. Les divisions de Sambre-et-Meuse et du Rhin, où la cavalerie et l'infanterie s'étaient épousées et accouraient, lorsque leur compagnie d'artillerie à cheval était compromise, au secours de leurs camarades et de leurs amis dans la détresse : ces belles divisions retraçaient l'image des légions romaines, autant que le comporte la nature de nos armes. Quand les forces militaires se déployèrent sur un plus grand espace, plusieurs généraux en chef, Moreau particulièrement, jugèrent qu'un morcellement trop détaillé nuisait à l'exécution des or-

dres et à l'ensemble des mouvemens. On réunit, en l'année 1800, plusieurs divisions des armées du Rhin et d'Italie, sous le commandement d'un officier-général, qui reçut à cet effet la commission temporaire de lieutenant du général en chef. Cependant la division resta l'unité, et la lieutenance fut dans ce mécanisme un rouage surabondant.

Trois ans plus tard, des généraux en chef, qui furent nommés maréchaux d'empire aussitôt qu'on institua cette dignité, commandèrent les corps d'armée de Boulogne, d'Ostende et de Montreuil. Ces rassemblemens étaient de véritables armées, car ils conduisaient avec eux tout ce qui leur était nécessaire pour marcher, vivre et combattre. Les divisions perdirent leur consistance; comme nous l'avons dit, on leur retira la cavalerie, et l'artillerie n'y figura que pour mémoire. Les armes furent isolées les unes les autres; les officiers-généraux, limités au commandement d'une seule espèce de troupes, ne furent plus que

des colonels renforcés¹. On peut mettre en question si cette modification du système avec lequel on avait vaincu était bonne et nécessaire; l'Empereur l'adopta moins comme amélioration absolue que pour sa propre convenance; les commandemens fixes de ses lieutenans, calculés sur le nombre d'hommes qu'un chef d'une habileté raisonnable peut remuer avec succès sur le terrain, servirent à dégager sa pensée de la préoccupation d'une foule de détails importuns. A eux appartenaient les soins du métier et l'exécution technique; à lui seul la conception et la direction des entreprises.

¹ Nous rapportons ici l'organisation impériale, c'est-à-dire l'organisation des armées commandées par l'Empereur en personne. On a fait une partie de la guerre d'Espagne sans avoir d'intermédiaire entre les états-majors généraux d'armées et les divisions, et on s'en est bien trouvé. Au reste, les campagnes de la Péninsule ont produit, dans le service des troupes et dans les mœurs de l'officier et du soldat, de nombreuses modifications que nous ne manquerons pas de faire connaître.

DERRIÈRE les corps d'armée de Napoléon, marchait une réserve sans pareille; la garde impériale représentait la gloire de l'armée et la majesté de l'empire. On choisissait les officiers et les soldats parmi ceux que les braves avaient signalés comme les plus braves : tous étaient couverts de cicatrices. Nourris dans les dangers, ils avaient vécu beaucoup en peu d'années; et l'on ne s'étonnait pas d'entendre appeler vieille garde un corps où les plus vieux n'étaient pas âgés de quarante ans. Quoique le prince les comblât de grâces, la récompense restait toujours au-dessous du service. Napoléon, honneur et patrie se confondaient dans leur admiration et leur dévouement. Pas un d'eux ne pensait que ce dévouement les appelât jamais à défendre la couronne impériale contre les tumultes populaires; tous s'enorgueillissaient qu'on eût confié à leur courage le soin de la conserver radieuse aux yeux des étrangers; les délices de la grande cité n'amollissaient point leur discipline. Transportés sur

les champs de bataille, à pied par des marches forcées, en bateau ou sur des voitures, la nouvelle de leur arrivée glaçait d'effroi les cœurs des ennemis. L'Empereur porta, par des augmentations successives, l'effectif de sa garde à soixante-huit bataillons, trente-un escadrons et quatre-vingts pièces d'artillerie. Aux jours de ses prospérités, il ne la faisait donner que par portions détachées; quinze ans entiers elle resta debout au milieu des épouvantemens et des ruines, solide comme la *colonne de granit*¹. Un jour elle succomba.... Ce jour-là le joug de l'étranger s'appesantit sur la France. Sur les tombeaux des héros nos enfans écriront ces mots, qui furent proférés au plus fort de la mêlée : « La garde meurt et ne se rend pas ! »

L'ADMINISTRATION de nos armées était vi-

¹ C'est ainsi que la désigna le général Bonaparte sur le champ de bataille de Marengo.

cieuse. On ne manquait cependant ni de bons réglemens ni d'hommes capables de les faire exécuter. Le mal venait de deux causes capitales : l'une, c'est que l'art de pourvoir aux besoins du soldat, dépendant, comme les autres arts, de procédés matériels, ne peut être appliqué aux armées qui surpassent une certaine force numérique, ou dont les mouvemens excèdent un certain degré de rapidité. L'autre cause était inhérente au caractère de l'homme qui réglait nos destinées. Comme l'Éole de la Fable met les vents en liberté pour agiter les flots, ainsi Napoléon déchaînait les passions pour bouleverser le monde. Or, les passions, même les plus nobles, sont toujours prêtes à s'indigner de l'ordre qui aligne les talens et tue l'enthousiasme.

Le commissariat, dont le nom est ancien dans la monarchie, fut agrandi à la révolution. On était porté alors à amoindrir le pouvoir militaire : ce qui est toujours bon à faire quand la sûreté de l'Etat n'est pas compromise.

A l'administration des choses de la guerre, soit dans l'intérieur des régimens, soit au-dehors, on réunit, pendant quelque temps, l'information des délits commis par les officiers et les soldats, et la conduite des jugemens. Le défaveur qui s'attacha aux vieilles institutions ne fit qu'effleurer les commissaires des guerres. Très-peu se crurent obligés d'aller à la croisade d'outre-Rhin. Leur corps, à peu près intact, et partant riche en traditions, se renforça de sujets distingués. Tant que nos milices, occupées à repousser la première invasion de l'ennemi, restèrent collées aux places, et vécurent des magasins, il conserva le relief d'une magistrature indépendante.

La guerre offensive commença. Les armées républicaines, partagées en divisions, marchèrent sur un grand front, parce qu'elles étaient obligées de tirer leur subsistance du terrain qu'elles parcouraient. Il n'y eut plus de centralité possible dans l'administration. On eut recours aux réquisitions en nature faites

partiellement, et au jour le jour, sur tous les points où le besoin se faisait sentir. Cette manière de servir nécessitant la coopération continue de l'autorité militaire, tant pour le calcul des ressources que pour leur recouvrement, imposa au général de division un devoir de plus à remplir : celui de nourrir les soldats. Pour l'accomplissement de ce devoir, parfois plus difficile que les autres, le commissaire des guerres fut un agent éclairé, actif, indispensable, mais subordonné. Si le corps administrant eût voulu se retrancher dans le bénéfice de la loi qui l'avait constitué, et qui n'était pas changée, il n'aurait eu, la plupart du temps, rien à faire. Il aimait mieux laisser dénaturer ses fonctions que les abandonner. Les militaires, accoutumés à juger du droit par le fait, ne virent plus dans le dépositaire du pouvoir ministériel qu'un subalterne, et dans le régulateur du service des vivres qu'un vivrier, le premier de sa classe. La distinction fondamentale entre les surveillans, les comptables

et les manipulateurs, s'effaçà ; car il n'y avait pas trace de comptabilité, et tout était manipulation. Qu'on joigne à ces causes de décadence le dédain qu'éprouvent naturellement les soldats pour ceux qui vont à la guerre sans courir le danger du champ de bataille, et personne ne s'étonnera que les commissaires des guerres n'aient pas conservé assez de consistance pour diriger et contrôler avec succès la gestion financière des régimens. Le travail des revues, base de la comptabilité, fut en souffrance. Bientôt on cessa d'en passer sur le terrain.

Les troupes étaient nourries aux dépens du pays conquis, et il importait assez peu que les fonctionnaires préposés à la surveillance de ce service fussent investis de plus ou moins de considération. Cependant elles étaient soldées par le trésor national, et l'emploi de la fortune publique touchant de près le gouvernement, il dut chercher à rehausser les dispensateurs des fonds. L'arrêté des consuls, en date du 9 plu-

viose an VIII, retira aux commissaires des guerres la police administrative des corps armés, et la confia à une autre corporation, dont les premiers membres furent pris dans la tête du commissariat, et parmi les officiers-généraux et supérieurs hors d'activité. Les inspecteurs aux revues prirent, de premier jet, une attitude imposante, parce qu'on leur conféra des grades élevés. Ils la conservèrent, après avoir perdu les insignes des grades, parce que leurs fonctions ne leur donnaient avec les militaires, isolés ou réunis, que des rapports de supériorité.

Le régime divisionnaire avait contribué à faire déchoir les commissaires des guerres. L'établissement des corps d'armée et un système de guerre plus concentré, eurent pour effet de leur rendre, sinon leur ancien éclat, du moins une dépendance moins éparpillée, et plus de fixité dans les attributions. Mais alors la plaie faite par le démembrement de l'inspection aux revues était encore saignante.

Le corps nouveau avait emporté avec lui l'autorité traditionnelle et les droits honorifiques. Le corps ancien, brusquement appauvri d'un nombre considérable de ses meilleurs sujets, ne renfermait pas l'étoffe nécessaire pour remplir ce vide, et on fut trop facile à ouvrir la carrière à des hommes qui, par leur éducation première et le genre de leurs connaissances, n'étaient pas destinés à la parcourir.

Cependant, le zèle du commissariat a paru s'exalter à mesure qu'on l'a moins apprécié. Pendant un quart de siècle, tous les systèmes d'administration ont été essayés, depuis celui qui organise les secours long-temps d'avance, jusqu'à la maraude régularisée. Les commissaires des guerres se sont prêtés à tout. Contention d'esprit, fatigues corporelles, sacrifices d'amour-propre, rien n'a coûté à leur désir d'être utiles. Rarement aidés, et quelquefois contrariés par l'autorité, leurs efforts ont été particulièrement méritoires dans les guerres d'armée à peuple, où les élémens générateurs de l'or-

dre devaient naître du sein même de la confusion. On verra, dans le cours de l'ouvrage que nous écrivons, tel ordonnateur des guerres dépenser, pour former un magasin, pour organiser un convoi, pour approvisionner une place, plus de talent administratif et de force de tête qu'il n'en eût fallu, en temps régulier, pour régir un État. Des actes de cette nature sont d'ordinaire voués à l'obscurité; mais lorsque l'énergie des résistances surmontées et l'importance des résultats obtenus les ont empreints de grandeur, l'histoire les recueille pour l'encouragement de ceux qui se trouveront dans des circonstances semblables.

Les employés de l'administration militaire étaient pris au hasard et amovibles, au gré du premier venu. Du temps du Directoire, leurs richesses mal acquises insultaient à la noble misère des guerriers; sous Napoléon, ils eurent les mœurs de leur condition. Les services qu'ils rendirent, quoique pas toujours désintéressés, furent meilleurs qu'on n'avait droit

de l'attendre d'une classe d'hommes livrée à l'incertitude d'un état précaire.

Comme nous faisons un usage continuel des ressources locales, le matériel d'administration que nos armées conduisaient avec elles était très-restreint, et l'expérience de la guerre ne l'avait pas perfectionné. Nos ambulances n'étaient pas en proportion avec nos besoins. Nous ne nous servions ni de boulangeries portatives ni de fours mobiles. Les caissons des vivres étaient lourds et grossiers. Le décret impérial du 26 mars 1807 forma les équipages en bataillons. Cette innovation, dont le train d'artillerie avait donné l'idée, n'était pas soutenue par les mêmes stimulans de patriotisme et d'honneur.

Les agens subalternes du service de santé reçurent aussi une organisation militaire. Il a été facile de l'établir, car les infirmiers étaient choisis parmi les vieux soldats; mais on en a retiré peu d'avantage pour l'amélioration du régime des hôpitaux. Les hôpitaux!..... C'est

ici que l'humanité en pleurs accuse les forfaits de l'ambition. Il n'était plus permis aux cœurs généreux de palpiter au récit de la victoire; nos lauriers étaient noyés dans une mer de sang. Les conscrits vivaient trop vite pour durer long-temps. Les affections de poitrine dans le Nord, et les maladies d'estomac dans le Midi, les emportaient par milliers. L'extrême mobilité des armées et l'incertitude des lignes d'opération ne permettaient pas toujours de constituer des hôpitaux réguliers, et compromettaient sans cesse les évacuations. Les blessés furent souvent abandonnés faute de moyens de transport. Vainqueurs ou vaincus, nous avons perdu quatre fois plus de monde par le désordre inséparable de notre système de guerre que par le fer ou le feu de l'ennemi.

Cependant l'armée adorait son général heureux, et elle délirait encore pour lui, alors qu'elle était désabusée de sa providence. Pour deviner cette énigme, il faut avoir connu Napoléon, la vie des camps et la gloire; il faut

surtout avoir la tête et le cœur français. Le pestiféré de Jaffa repoussa-t-il la main appliquée sur sa plaie , parce que cette main l'avait arraché du sol natal pour le traîner au foyer de la contagion? L'Empereur s'efforçait de réparer par des soins individuels une faible portion des maux résultant de ses combinaisons. Après une bataille il visitait les hôpitaux en personne , ou bien il y envoyait ses principaux officiers. A son exemple les généraux prenaient un vif intérêt au bien-être des malades et des blessés. Notre chirurgie , dirigée aux armées par des chefs habiles , a conservé sa prééminence en Europe. La patrie doit une reconnaissance sans bornes aux services modestes des officiers de santé. Placée entre la cupidité des administrateurs et l'ambition des militaires , cette classe respectable de citoyens a donné l'exemple d'un dévouement dont aucun calcul n'altéra la pureté.

La loi avait confié au corps des inspecteurs aux revues la tutelle des conseils d'administra-

tion des régimens ; c'est ce qu'on appelait la police administrative. Les conseils n'avaient qu'une autorité nominale. On y délibérait pour la forme, ou bien on n'y délibérait pas du tout, et les membres signaient un à un les actes collectifs. Par le fait le colonel administrait seul ; l'inspecteur aux revues , content d'avoir assuré les intérêts du Trésor en constatant exactement l'effectif, jugeait les opérations consommées, sur la présentation des pièces justificatives, et portait rarement un œil scrutateur au-delà. Les défenses ministérielles, éternellement répétées, n'empêchaient pas qu'à la faveur du bien-être dont les troupes jouissaient parfois dans leurs cantonnemens, on n'exerçât des retenues illégales sur la solde, tantôt pour entretenir des sapeurs et payer des musiciens, tantôt pour ajouter à l'habillement de futiles embellissemens. Tel colonel changeait de son autorité privée des portions importantes de l'uniforme ; l'un ordonnait les cheveux coupés ; l'autre faisait reprendre la poudre. Une foule

de détails, qui ailleurs sont déterminés par les réglemens, étaient abandonnés en France au caprice des chefs qui se succédaient avec une rapidité égale à celle des mouvemens militaires. L'arbitraire en ce genre n'était tempéré que par l'influence paternelle des capitaines, et par l'intérêt qu'avaient les colonels d'être aimés et honorés de ceux dont ils attendaient leur réputation et leur avancement. Napoléon disait qu'un peu de désordre n'était pas meséant au caractère français, mais il eût commencé à s'inquiéter si les troupes eussent paru mécontentes. Il avait besoin avant tout de bons officiers et de soldats intrépides. Cette pensée le détournait toujours des considérations secondaires.

CELUI qui, pour connaître l'armée française, en étudierait la législation écrite, entreprendrait un travail fastidieux et inutile; dans ce fatras d'ordonnances souveraines et de décisions ministérielles capables de remplir cent